

NOS REVENDICATIONS AVANCENT... À PETITS PAS. ON PERSÉVÈRE !

Le mécontentement général des afficheurs s'est exprimé dans toute l'entreprise.

La direction commence à céder face à la colère des salariés en concédant deux de nos revendications :

• **le volontariat,**

• **le temps de trajet rémunéré comme du temps de travail,** pas en prime.

Les négociations ne sont pas encore terminées. Nous pouvons obtenir beaucoup plus pour dédommager l'impact des astreintes sur la vie privée.

INFO'COM-CGT REVENDIQUE :

- ✓ La mise en place du travail d'équipe (3/8) pour les personnes volontaires à l'astreinte.
- ✓ Un week-end par mois d'astreinte au maximum, deux sur la base du volontariat uniquement.
- ✓ Une prime par astreinte de 250 € (exemple : 2 astreintes dans le mois = 500 €).
- ✓ Une rémunération des week-ends d'astreinte à hauteur de 200 % par heure travaillée.
- ✓ La rémunération des heures supplémentaires à 125 % entre la 35 et 39 heures et, au-delà, à 150 %.
- ✓ Un temps de pause de 30 minutes par jour, rémunéré comme temps de travail.
- ✓ La mise en place d'une prime panier de 15 € par jour pendant les périodes d'astreinte.
- ✓ Un droit de retrait permanent si l'intervention se situe dans une zone à risque d'agression.

INFO'COM-CGT SERA TOUJOURS DU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS !